

À COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES ET À RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES **AVANT LE 09 SEPTEMBRE 2023**

RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE



N° DE FAMILLE :

à retrouver sur vos factures
Caisse des écoles

LE(S) RESPONSABLE(S) DU (OU DES) ENFANT(S) (un seul dossier par famille)

RESPONSABLE LÉGAL 1 (payeur par défaut)

Mère Père Autre

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

.....

N° de mobile :

Courriel :

Situation de famille : Marié.e / Pacsé.e / Concubin.ne
ou vie commune / Divorcé.e / Séparé.e / Célibataire /
Veuf.ve.

RESPONSABLE LÉGAL 2

Mère Père Autre

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

.....

N° de mobile :

Courriel :

Situation de famille : Marié.e / Pacsé.e / Concubin.ne
ou vie commune / Divorcé.e / Séparé.e / Célibataire /
Veuf.ve.

Nom et numéro d'allocataire CAF de Paris :

En communiquant votre numéro d'allocataire de la CAF et si votre quotient familial (QF) est à jour, votre tarif sera mis à jour automatiquement.

Résidence alternée : Oui / Non

En cas de résidence alternée, chaque responsable légal doit remplir un bulletin d'inscription, fournir les justificatifs ad hoc et le planning de résidence.

LE(S) ENFANT(S)

ENFANT(S)	ÉCOLE(S) FRÉQUENTÉE(S) <small>Si vous avez des enfants scolarisés dans des établissements différents, merci de ne remplir qu'un bulletin par famille.</small>
Sexe : Fille <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Non spécifié <input type="checkbox"/> Nom..... Prénoms..... Né(e) le..... Déjeunera-t-il à la cantine : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Sexe : Fille <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Non spécifié <input type="checkbox"/> Nom..... Prénoms..... Né(e) le..... Déjeunera-t-il à la cantine : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Sexe : Fille <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Non spécifié <input type="checkbox"/> Nom..... Prénoms..... Né(e) le..... Déjeunera-t-il à la cantine : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

Il vous revient d'indiquer au directeur(trice) d'école ou au chef d'établissement avant le 09 septembre 2023, le nombre de jours fréquentés par votre enfant.



- Photocopie des pièces d'identité des parents et justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Si vous êtes allocataire CAF : attestation CAF de moins de 3 mois sur laquelle figure votre QF
 - Si vous n'êtes pas allocataire CAF ou que votre QF n'est pas disponible : avis d'imposition du foyer à ce jour
 - Si vous n'êtes dans aucun des cas précédents : tout autre justificatif de ressources du foyer
- Je ne souhaite pas fournir de justificatif de ressources et j'ai pris note que la tranche tarifaire la plus élevée me sera appliquée.**

ATTENTION: à défaut de justificatif valide, la tranche tarifaire la plus élevée sera appliquée.

MODE DE PAIEMENT :

Prélèvement automatique

Chèque ou Paiement en ligne par CB

Le prélèvement automatique permet de simplifier vos démarches, il évite que les enfants transportent de l'argent. Si vous optez pour le prélèvement automatique, vous devrez fournir un Relevé d'Identité Bancaire accompagné du mandat de prélèvement SEPA signé.

Les déductions de repas ne sont possibles que dans les cas limitatifs indiqués dans le Règlement Intérieur de la Restauration scolaire de la Caisse des Ecoles consultable sur notre site internet ou dans nos bureaux à l'accueil Mairie du 20^e arrondissement. La déduction a lieu sur la facture en cours ou la suivante. Aucune absence pour convenance personnelle ne peut donner lieu à déduction ou remboursement.

INFORMATIONS DES FAMILLES



J'accepte d'être tenu informé(e) par e-mail ou SMS ou Whatsapp de toute actualité relative à mon dossier et/ou à la vie de la Caisse des écoles (menus de la cantine, séjours de vacances) et de la Mairie du 20^e. Ces moyens sont plus rapides pour vous contacter en cas d'événements importants. Ces données ne seront pas diffusées à d'autres structures.

J'accepte de recevoir l'avis de mise à disposition de ma facture sur le portail familles.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé de la Caisse des écoles. Elles sont destinées à la Caisse des écoles et à la Ville de Paris pour l'inscription, la tarification, la facturation et le règlement des services et prestations proposés aux familles et, anonymisées pour un usage statistique les concernant. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement ainsi que d'un droit d'opposition. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à info@caissedesecoles20.com.

La signature du présent bulletin atteste de la prise de connaissance du règlement intérieur de la restauration scolaire et son acceptation sans aucune réserve. Le règlement intérieur complet est disponible à l'accueil sur simple demande ou sur le site internet de la Caisse des écoles.

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire.

À Paris, le/...../.....

Signature :

Cette nouvelle inscription déclenchera la création d'un code abonné permettant de procéder à l'inscription à la restauration scolaire, pour les années suivantes, en ligne sur le Portail Famille de la Caisse des écoles du 20^e arrondissement. Vous le recevrez par courrier.



EN CAS DE BESOIN, CONTACTEZ-NOUS

La Caisse des écoles du 20^e arrondissement – Bureau 101 - 6, place Gambetta 75921 Paris cedex 20 -
accueil@caissedesecoles20.com - Tél. : 01 44 62 66 30

Ouvert le lundi et vendredi de 14h à 16h45, le mardi de 8h30 à 16h45, le mercredi de 8h30 à 17h00
et le jeudi de 8h30 à 19h30 selon les nocturnes

www.caissedesecoles20.com - Fax : 01 44 62 66 38